



Afrique Nourricière

RESEAU DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET
DE PRODUCTEURS AGRICOLES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
09 BP 884 Ouagadougou 09 - Tel (226) 50-36-08-25 ; Tel/Fax : 50-36-26-13 ;

site: www.roppa.info ; Email : roppa@roppa-ao.org; roppa2000@yahoo.fr

Rapport de l'Assemblée Générale Constitutive du Cadre Régional de Concertation des Organisations d'éleveurs et d'Agropasteurs au sein du ROPPA



16 juin 2014 à Niamey

**KY Clotilde
OUEDRAOGO Karim
OUEDRAOGO Ousseini**

I. Introduction

L'assemblée Générale constitutive du « cadre élevage » s'est tenue le 16 juin 2014, en marge de la 6^{ème} convention ordinaire du ROPPA, dans la salle de conférence de Sahel Hôtel de Niamey. La rencontre a connu la participation des organisations d'éleveurs du Bénin, du Burkina Faso, de la Guinée, du Niger, du Mali, du Sénégal et du Togo (voir liste des participants en annexe).

Le mot de bienvenue a été prononcé par le représentant de la plateforme Paysanne du Niger qui a exprimé sa satisfaction de sa Plateforme d'accueil une telle rencontre et souhaité que les travaux permettent des avancées pour les éleveurs et leurs organisations.

L'ouverture de la cérémonie a été ensuite faite par le Président Samba Gueye, du CNCR, au nom du président du conseil d'administration du ROPPA. Il a rappelé le processus depuis 2000 à Abidjan ainsi que la vision du ROPPA par rapport au cadre qui doit être espace du ROPPA permettant d'interpeler les autorités sur les priorités de l'élevage et les préoccupations des éleveurs mais aussi de soutenir le développement de l'élevage.

La modération de l'atelier était assurée par Mr Ouédraogo Ousséni du ROPPA et le rapportage par Mme KY Clotilde.

II. Déroulement des travaux

Les travaux se sont poursuivis avec la présentation de l'agenda par Mr Ousséni Ouédraogo. Après l'adoption du programme, il a rappelé la nécessité pour le cadre de s'inspirer de l'expérience de la filière riz qui est plus avancée tout en tenant compte des spécificités du secteur de l'élevage.

Les différents points de l'agenda ainsi adopté ont été exploités exclusivement en plénière.

Un présidium a été mis en place présidé par le président de l'ANOPAER avec Madame Ky Clotilde et Mr Ousseini OUEDRAOGO qui étaient chargés de l'animation et de la prise de note. Cette équipe technique a été renforcée par Karim OUEDRAOGO d'AFDI.

III. Résultats des travaux

1. La présentation du rapport du consultant

Cette étude avait pour objet de faire l'état de lieux du secteur de l'élevage à travers une présentation de son importance économique et sociale en Afrique de l'ouest, les principaux enjeux de son développement, les facteurs moteurs du changement, les initiatives en cours dans la sous-région pour soutenir son développement (voir rapport en annexe)

2. Echanges et discussions après la présentation

A la suite des discussions, les participants ont reconnu :

- La richesse des informations fournies par le rapport mais le cadre à mettre en place, doit commencer par un agenda et une feuille de route réaliste.
- Le rapport a présenté plusieurs projets et initiatives mais il ne donne pas suffisamment de détail sur leurs contenus et ainsi que le processus les mécanismes pour y accéder
- Les principaux problèmes de l'élevage de la zone ouest africaine ont été identifiés : il s'agit

- De la question d'alimentation à bétail, de l'accès au pâturage, l'obstruction des couloirs de transhumance et des pistes à bétail, la difficulté d'accès aux produits zoo vétérinaires.
- La vente/commercialisation des animaux sur pieds : la vente est faite au vue de l'animal pas au poids et le boucher revend au poids ; ce qui réduit considérablement les marges de bénéfice des éleveurs
- La question foncière, l'accapement et l'envahissement des zones pastorales
- La question de transport non spécialisé de bétail du fait du manque de bétailières
- La question du financement et de la subvention de l'élevage et l'agriculture
- La concurrence avec les produits animaux importés
- Les difficultés de circulation des hommes et des biens dans l'espace CEDEAO

L'ensemble des participants relève de propos tendant souvent à opposer l'élevage « moderne et pastoral ». Ils insistent sur l'importance de travailler à une complémentarité et une synergie entre les systèmes de production.

Les participants ont conclu leur échange sur l'étude en indiquant que le cadre à mettre en place a pour ambition de résoudre ces problèmes. Il doit par conséquent aider à construire une vision commune pour mieux influencer les politiques. Le cadre doit travailler à avoir des organisations fortes. Enfin les participants sont conscients que certains problèmes peuvent être résolus par les acteurs eux-mêmes et invitent le cadre à mettre en place un mécanisme interne de résolution des problèmes et de partage de l'information.

Ces réflexions ont été appuyées par le Président du CA du ROPPA lors de son intervention : le cadre est un bras technique du ROPPA en matière d'élevage. Pour gagner la bataille politique, il faut des organisations fortes et des initiatives économiques. Il a aussi insisté que tous les « cadres filières » doivent conjuguer leurs efforts. Pour le ROPPA, ces cadres en place ou à venir doivent être des espaces de dialogue entre acteurs de la filière et de ce fait, devront être fonctionnels jusqu'à la base.

3. La vision, la mission et les fonctions du cadre

La vision du cadre est le développement et la promotion de systèmes d'exploitations familiales (pastoralisme, agropastoralisme, transhumance, sédentaires, aviculture...) productifs, performants, structurés, basés sur une maîtrise professionnelle des métiers par les acteurs, permettant de promouvoir les valeurs sociales (cadre de vie, solidarité...) qui ont permis aux systèmes d'élevage de survivre et de satisfaire les besoins alimentaires des populations, d'accroître les revenus des éleveurs et reconnus par les services apportés aux communautés.

4. Mission

Le cadre des éleveurs du ROPPA se donne les missions suivantes :

- La représentation et la défense des intérêts des éleveurs à tous les niveaux
- La promotion et la valorisation des exploitations d'élevage et leurs organisations
- Le renforcement des capacités techniques de production, de transformation et de commercialisation en vue d'améliorer les revenus des éleveurs et leurs conditions de vie
- Le développement des relations avec les structures d'encadrement et les autres acteurs

5. Fonctions

Le réseau travaillera sur deux fonctions essentielles

- **Une fonction politique** de défense des intérêts à travers des actions de plaidoyer, lobbying et d'influence des politiques, régionales et internationales affectant l'élevage, les éleveurs et leurs organisations
- **Une fonction économique** à travers la création d'unités économiques (laiteries, production de fourrage, produit vétérinaires), des unités commerciales et de transformation.

6. Nature du cadre

Les participants ont défini la nature du cadre comme suit :

1. Un espace de concertation au niveau du ROPPA pour permettre aux éleveurs de prendre des décisions, avoir des visions concertées, faire des plaidoyers et influencer les politiques nationales régionales et internationales.
2. Le cadre est le porte-parole, le bras technique du ROPPA en matière d'élevage. Il alimente et participe aux activités de plaidoyer du ROPPA. Il est autonome et flexible.
3. Le cadre soutient, développe, capitalise des actions et initiatives économiques au profit de ses membres. Il travaille à la mobilisation de ressources et à la recherche des partenaires pour soutenir ses actions.
4. Dans son fonctionnement, le cadre est formalisé suivant le modèle du cadre des riziculteurs et tient compte des spécificités de l'élevage. Un bureau léger est mis en place et portera les missions au niveau du CA du ROPPA

7. Forme organisationnelle/les organes

- Un cadre régional de 9 membres avec un président avec au moins 2 femmes –1 jeunes
- Une assemblée de 3 délégués par pays.
- Les fédérations nationales membres des plateformes nationales constituent un espace de représentation du cadre.
- Un partenariat sera développer et soutenu avec les organisations d'éleveurs non membres du ROPPA (échanges, concertation /dialogue) pour une mutualisation des forces autour des enjeux /défis communs au niveau pays et à l'échelle régionale.

8. Fonctionnement

Instances	Composition	Durée du mandat	Périodicité rencontres
AG constitutive			
Assemblée Générale	3 délégués par Pays		1 fois tous les 2 ans
Conseil d'Administration	9 Membres <ul style="list-style-type: none">- Lait : 3 personnes- Aviculture : 3 personnes :- Bétail/Viande : 3 personnes :	4 ans renouvelable 1 fois	2 fois /an
Bureau Exécutif	5 membres	4 ans renouvelable 1 fois	Au minimum 3 fois/an
Comité de Contrôle	3 personnes	4 ans renouvelable 1 fois	Au moins 2 fois/ an

9. Composition du CA

Bétail viande	Lait	Aviculture
DR Coulibaly Moussa (Mali)	Tidjani Aboubacar (Bénin)	Samsom Franck (Bénin)
Diallo Boureima (Burkina)	Oumar Sami (Niger)	Monde Adjignon
Alidou Hassany (Togo)	Diallo Oumou Kahry	Moctar Bah (Guinée)

10. Composition du bureau exécutif

- Président : Tidjanni Aboubacar (Bénin)
- Vice- président : Diallo Boureima (Burkina Faso)
- Secrétaire général Oumou Kahiry (Sénégal)
- SG adjoint Moctar Bah (Guinée)
- Trésorier : Dr Coulibaly Moussa (Mali)

11. Conseil de contrôle :

- Amadou Moctor Mbodji (Sénégal)
- A désigner
- A désigner

12. Feuille de route

Activités	Période
Création d'un mailing liste	juin
Finalisation et diffusion du rapport de l'atelier	Juin
Restitution dans les pays	A partir de fin juin
Feed-back des restitutions pays au BE du cadre et SE du ROPPA	juillet
Tenue de la première réunion du Bureau	Mi - juillet
Finalisation de Statuts et Règlement Intérieur par le BE	à partir la rencontre de 15 juillet
Validation des statuts et règlement intérieur à la première rencontre du CA	Entre juillet et Aout
Elaboration d'un plan d'actions	Entre juillet et Aout
Mobilisation de ressources	A partir de septembre